

PROCÉDURE D'INSCRIPTION LYCÉE JEAN-PAUL II Sartrouville

SAISIE EN LIGNE *uniquement (ne pas envoyer de doublons par voie postale et/ou mail)*
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ÉTUDIÉS

ÉTAPE 1 - PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER :

Tous les **documents** demandés doivent être au **format PDF** (sauf la photo de l'élève/format jpeg) :

- ☐ Une lettre de motivation des parents
- ☐ Une lettre de motivation de l'élève
- ☐ Les bulletins* de l'année **2024-2025** (semestre 1 et 2 ou trimestre 1-2 et 3)
- ☐ Les bulletins* de l'année **2025-2026** (semestre 1 et 2 ou trimestre 1-2 et 3)
- ☐ Les bulletins* de l'année en cours **2026-2027** **Les bulletins doivent être complets, de la première à la dernière page avec les observations générales.*
- ☐ **Identité élève (format PDF) :** une copie complète du livret de famille ou extrait de naissance.
- ☐ **Une photo d'identité récente format JPG.**

Aucune lettre de recommandation ou document supplémentaire n'est requis.

Pour toutes questions concernant le suivi de votre dossier et/ou document(s) complémentaire(s) à envoyer, contactez Mme MASCETTI par mail : inscription@lyceejeanpaul2.com.

ÉTAPE 2 - ENREGISTREMENT DE VOTRE DOSSIER :

Après vérification des documents reçus, vous recevrez dans les jours suivants **un accusé de réception** par mail.

ÉTAPE 3 - ÉTUDE DU DOSSIER

Après l'**étude de votre dossier** par le chef d'établissement, vous recevrez :

- Soit une proposition de rendez-vous (par téléphone)
- Soit une mise en attente (par mail)
- Soit un refus (par mail)

ÉTAPE 4 – DOSSIER ACCEPTE/ SUITE DE L'INSCRIPTION

Lors de l'entretien avec le chef d'établissement, vous recevrez vos codes d'accès Ecole Directe qui vous permettront de poursuivre/valider le processus d'inscription. Chaque parent recevra ses propres codes (à personnaliser et à conserver). Les familles ayant un ou plusieurs enfant(s) déjà scolarisés au lycée Jean-Paul II (fratries) utilisent les mêmes codes que ceux déjà en leur possession.

- Une fois le dossier d'inscription en ligne complété et validé, vous recevrez, si vous le souhaitez, une attestation d'inscription par mail (sous réserve du passage)

Elève accepté / Frais : règlement de 400 € (relatifs aux Droits d'Inscription/100 € non remboursables + Avance sur Scolarité/300 € non remboursables sauf cas exceptionnels prévus dans la convention de scolarisation*).

Ce règlement obligatoire est à effectuer par CB en ligne.

Vous avez 21 jours pour valider le dossier sur Ecole Directe.

Pour évaluer le **coût de scolarité**, vous pouvez consulter la **convention de financière en cours** lors de votre inscription définitive en ligne.